

Conseil de quartier de proximité de Tourtel

- Territoire EST -

COMPTE RENDU

LE 23 AVRIL 2019

17H30

Parking de la Foire exposition.

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 30 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du Territoire Est.</p> <p>Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, 5 agents du CTM (Centre Technique Municipal).</p> <p>Partenaire : Le responsable du bureau en charge des travaux de voirie rue Opalinska.</p>

Ordre du jour : Réunion conviviale autour des points abordés par les habitants via le coupon-réponse joint à la lettre d'invitation.

Questions des habitants présents :

Voirie Rue Opalinska :

Les travaux de voirie de la rue Opalinska : date de la fin des travaux ?

Un habitant s'inquiète de l'accès au parking de la foire exposition : sera-t-il accessible pour la foire ?

Le responsable du bureau d'études en charge de ces travaux est présent. Il répond donc directement à cette question : la fin des travaux est prévue pour le 25 mai, c'est-à-dire juste avant la Foire exposition. Il s'agit de changer les conduites d'eau.

M. Donati : « *La Métropole a rencontré les municipalités de Vandœuvre et de Jarville pour que les travaux de rénovation de la rue Opalinska se fassent simultanément sur les deux communes. L'enfouissement des réseaux aériens se fera dans une deuxième phase. A la demande de Monsieur le Maire, la Métropole a sécurisé la sortie de la nouvelle école qui donne dans la rue Opalinska. La ville de Vandœuvre a recruté un agent de sécurité école pour cet endroit.* »

Une habitante demande **la pose de ralentisseurs** dans cette rue.

M. Donati : « *Votre rue a été mise en limitation de vitesse à 30 km/h. On envisage la pose de clignotants aux abords de la nouvelle école élémentaire.* »

Devant la Malgrange, y a-t-il un rond-point de prévu ?

M. Donati : « *La Métropole travaille sur un projet qui permettrait d'augmenter le nombre de places de stationnement. Les ronds-points rendent la traversée des piétons difficile.* »

Voirie de la rue Emile Zola :

La rue Zola va-t-elle être refaite ?

M. Donati précise que cela n'est pas prévu, ni en 2019, ni en 2020. Seules des rustines peuvent être réalisées, car il n'est pas possible de rénover un quartier entier d'un coup. En revanche, la rénovation de la rue Emile Zola a bien été notée dans la liste des rues à rénover. Pour la rue Emile Zola, il s'agit d'un investissement très lourd, car

il faut tout refaire.

Circulation rue Raymond Poincaré :

Un habitant de la rue Raymond Poincaré pointe le non-respect de la limitation de vitesse et souhaiterait des contrôles de la police.

Une habitante fait remarquer la difficulté de circuler pour les piétons dans cette rue, en raison des voitures mal stationnées qui dépassent sur les trottoirs.

Manu Donati : Le sas au milieu de la rue Poincaré va être rétréci pour plus d'efficacité pour ralentir les voitures. Les places de stationnement devraient être préservées à ce niveau.

Aire de covoiturage :

Un habitant suggère la création d'une aire de covoiturage sur le parking de la foire exposition, pour remédier aux stationnements gênants dans les rues du quartier.

Action : à négocier avec la Métropole, propriétaire du parking de la foire-exposition.

Piste cyclable :

Un habitant de la rue Opalinska souhaite savoir si une piste cyclable va être aménagée et où elle se situera.

M. Donati explique que la piste cyclable est bien prévue. Elle passera le long du mur de la Malgrange, sur le trottoir situé en face des maisons de la rue Opalinska. Elle doit être réalisée en 2020-21.

En attendant la réalisation de ces travaux, de nombreux riverains craignent de renverser des cyclistes qui passent à vive allure sur le trottoir. En effet, la visibilité lors des manœuvres de sorties de garage ne permet pas de détecter le passage intempestif des jeunes cyclistes.

M. Donati propose de sensibiliser la direction de La Malgrange par le biais d'un courrier, demandant aux collèges et lycées de transmettre à leurs élèves le risque encouru. Dans ce courrier, il sera suggéré de recommander aux élèves de mettre pied à terre lorsqu'ils circulent rue Opalinska, tant que la piste cyclable n'est pas réalisée, puis d'emprunter cette piste cyclable dès qu'elle sera créée.

Boîte à livres :

Un riverain souhaite savoir quand sera installée la boîte à livres demandée lors d'une précédente réunion de Conseil de quartier.

M. Donati : « *On se heurte à une contrainte technique, à savoir l'étanchéité des boîtes à livres qui existent déjà dans notre ville. Nous en avons réalisé trois au service menuiserie, mais en cas de forte pluie, elles prennent l'eau, ce qui n'est pas l'idéal car les livres sont inutilisables. Nous recherchons donc actuellement un équipement dans le commerce, et cela prend davantage de temps.* »

Un habitant suggère l'installation d'un petit tiroir dans cette boîte à livres pour y échanger des graines.

Transports en commun :

Une dame souhaite savoir si les bus de la ligne 10 et 12 vont continuer à desservir le quartier Tourtel à la Rentrée ?

M. Donati explique que la société Transdev n'a pas été reprise par la Métropole, qui a opté pour un nouveau prestataire, Kéolis. Ce dernier propose un nouveau réseau de bus. Le quartier Tourtel sera toujours desservi. « *La municipalité projette d'organiser une réunion publique avant septembre où Kéolis présentera son nouveau réseau.* »

La fibre optique :

Une habitante s'inquiète : « Ils vont creuser à nouveau pour installer la fibre ? »

M. Donati explique que des fourreaux ont été préalablement installés, lors des travaux précédents, si bien qu'il ne sera pas nécessaire de rouvrir la voirie. Il précise que la fibre optique est installée progressivement dans toute la ville par un opérateur privé, Orange. Toute la ville devrait être câblée pour fin 2019.

Conclusion de Monsieur le Maire :

« Si un automobiliste se gare sur une place réservée aux personnes handicapées, il est normal que la police municipale le verbalise. Même chose si un automobiliste se gare sur la placette alors que c'est interdit. Les places de stationnement minute, réalisées à la demande des commerçants du quartier, fonctionnent bien. Le fait que la rue Poincaré soit limitée à 30 km/h ne baisse pas forcément la vitesse de tous les automobilistes. On la crée tout de même car cela diminue la vitesse de la plupart des automobilistes. On peut corriger la chicane dans la rue Raymond Poincaré, et mettre l'indicateur de vitesse. En ce qui concerne la rénovation de la rue Emile Zola, on voudrait bien la faire. Mais la ville compte une centaine de rues. Il est difficile de refaire toutes les rues d'un quartier.

Dans votre quartier, on a enfoui les câbles, on a préservé des arrêts de bus. Notre intérêt : que le quartier soit attractif pour l'agglomération. Le quartier de Tourtel a une histoire, un patrimoine. C'est un petit village, où les petits jardins sont paisibles. »

RELEVÉ DES DÉCISIONS	SERVICE PILOTE	ÉCHEANCE ENVISAGÉE
Adresser un courrier au Proviseur du Collège de la Malgrange et au principal du Lycée pour leur demander de sensibiliser leurs élèves-cyclistes ; tant que la piste cyclable n'a pas été créée, qu'ils demandent à leurs élèves de mettre pied à terre lorsqu'ils sont sur le trottoir de la rue Opalinska. En effet, lorsqu'ils circulent à vélo sur le trottoir, les sorties de garage sont périlleuses pour les cyclistes comme pour les riverains qui n'ont pas de visibilité.	Démocratie participative	Dès que possible
Refaire le marquage au sol dans la rue Georges Clémenceau et la rue Emile Zola, qui est à moitié effacé.	Métropole	Dès que possible
Négocier auprès de la Métropole l'obtention de quelques places de stationnement sur le parking de la foire exposition pour du covoiturage. Leur adresser un courrier.	Relations avec la Métropole	Dès que possible